

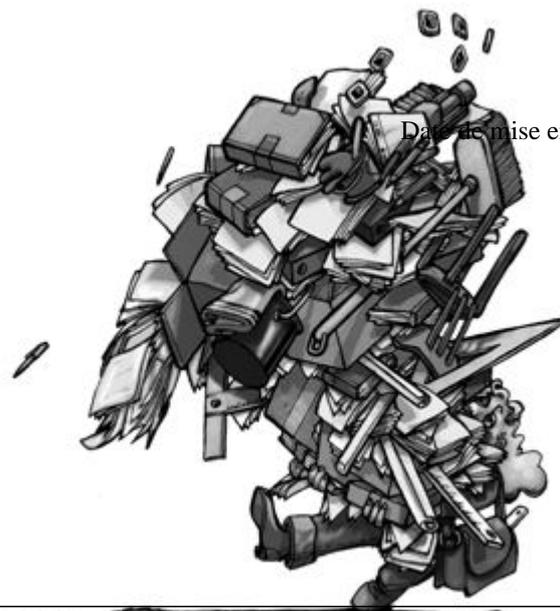


Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1470>

# Le RIFSEEP ou l'ère du fayotage imposé

- Actualité des luttes - Administratifs -



Date de mise en ligne : vendredi 2 octobre 2015

---

**SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz**

---

**Le RIFSEEP, c'est la barbarie du nouveau régime indemnitaire dans la Fonction Publique.** Rappelons tout d'abord, au passage, que depuis 2000, le point d'indice a perdu 18% par rapport à l'inflation...soit 18% de perte de pouvoir d'achat pour tous les fonctionnaires.

**RIFSEEP, kesako encore que ce nouvel acronyme qui fait éternuer ?** Si on essaie d'être clair (ce qui n'est pas simple), le RIFSEEP est le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise, et de l'Engagement Professionnel. Il a été créé par un décret du 20 mai 2014, précisé par une circulaire du 5 décembre, et s'applique à toute la fonction publique à partir du 1er janvier 2016 (EN : personnels administratifs et techniques). Toutes les primes telles qu'elles existent aujourd'hui disparaissent et sont fondues dans le RIFSEEP. Le RIFSEEP est composé de l'IFSE (indemnité de fonctions, de sujétion et d'expertise), indemnité mensuelle calculée selon des critères plus que discutables, et d'un complément indemnitaire EP, lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir, versé en une à deux fois par an.

<dl class='spip\_document\_2096 spip\_documents spip\_documents\_right' style='float:right;width:520px;\*>

**Les critères de la partie IFSE se voudraient objectifs, scientifiques :** encadrement, pilotage, conception, coordination, technicité, expertise, sujétions particulières... Mais en réalité ils vont tout permettre : c'est l'avènement des postes à profil qui vont conduire à une inégalité de rémunération entre agentEs exerçant les mêmes fonctions. En clair, si ton poste est bien vu par la direction, tu bénéficieras d'un montant supérieur. Exemple : si tu es dans une section « prestigieuse » ou « sensible », tu seras mieux payéE que ton collègue affectéE dans une section « bas de gamme » qui ne fera pas parler d'elle dans les médias. Autre exemple : si tu es en charge d'une mesure phare du gouvernement, tu seras mieux payéE que ton collègue qui gère une mesure permanente. Dernier exemple : si tu es une carpette corvéable à merci, ou une bonne balance, alors...ah ben non ça ne marche pas forcément, en plus.

Qu'entre agentEs du même corps, la rémunération diffère en fonction du poste précisément occupé, ce n'est pas seulement nouveau, c'est scandaleux. Un statut unique, un salaire unique de tous les fonctionnaires, largement revu à la

hausse, voilà une réforme qui pourrait être de gauche.

## Le RIFSEEP ou l'ère du fayotage imposé

---

**Quant au complément indemnitaire EP, la logique est imparable.** Donc primo, on réduit tous les moyens nécessaires au bon exercice de nos métiers, on lamine l'ensemble des services publics, on divise bien les personnels en organisant volontairement une ambiance délétère, on met des bâtons dans les roues à tout le monde ou presque, on fait passer l'ensemble de la profession pour des privilégiés feignasses à l'aide d'interventions télévisées répétées pendant des années, puis secundo, on met une belle carotte indemnitaire en évaluant quoi ? L'engagement professionnel et la manière de servir. Donc être bien ou mal vu par son chefE. Aucune autre logique, l'ère est au fayotage et à l'obéissance totale, circulez y a rien à voir.

**En conclusion, le RIFSEEP c'est l'individualisation discriminante, opaque et non transparente des rémunérations. C'est la concurrence accrue entre les agentEs, la docilité face à la hiérarchie, la désignation officielle des tocards, des contestataires à plomber et des cadors. La division est l'objectif, casser tout ce qui est collectif, tout ce qui pourrait souder le groupe et encourager une lutte, de classe [1].** L'évaluation forcément subjective de notre travail, en fonction du chefE, du lieu de travail, de la charge, des objectifs, des fiches de poste, les primes attribuées seront complètement aléatoires. Pour ne répondre finalement qu'à un critère : la soumission.

**Nous refusons catégoriquement la mise en place du RIFSEEP !**

**Nous revendiquons :**

- *L'intégration des primes au salaire notamment afin que celles-ci soient prises en compte dans le calcul des retraites ;*
- *Un statut unique et un salaire unique des agents de la Fonction Publique.*

---

[1] Tout cela est voulu, clairement défini dans les directives de l'OCDE (cf. cahier n°13 de l'OCDE téléchargeable ici : <http://www.oecd.org/fr/dev/1919068.pdf>)